

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouveau programme DÉPART

Enveloppe de 75 M\$ pour revitaliser les territoires

Rivière-du-Loup, le 11 décembre 2023. – Le gouvernement du Québec lance le programme Développement économique pour l'aide à la redynamisation des territoires (DÉPART). Cette initiative, dotée d'une enveloppe de 75 millions de dollars, vise à diversifier et à renforcer les activités des entreprises afin de revitaliser 25 MRC du Québec, dont les MRC La Matapédia, **Les Basques, Témiscouata**, La Matanie et La Mitis.

La ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Mme Maïté Blanchette Vézina, et la députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata, M^{me} Amélie Dionne, en ont fait l'annonce aujourd'hui.

Administré par Investissement Québec comme mandataire du gouvernement, le programme DÉPART s'adresse aux PME et aux entreprises collectives situées dans :

- les MRC se trouvant dans le dernier quintile du classement, selon l'indice de vitalité économique de l'Institut de la statistique du Québec;
- les MRC de la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- les MRC des Appalaches et du Granit;
- les communautés autochtones à proximité du périmètre territorial des MRC admissibles.

Il s'inscrit dans la continuité des objectifs du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) et des quatre Fonds de diversification économique mis en place par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Ces fonds sont échus depuis le 31 mars 2023.

Citations :

« Avec ce nouveau programme, le gouvernement souhaite faciliter l'accès au financement pour les entreprises situées sur les territoires visés, comme le faisaient les différents fonds avant, mais avec une portée plus large. Les PME sont névralgiques pour nos communautés. Avec le programme DÉPART, on leur offre des moyens pour réaliser leurs ambitions. »

Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

« Grâce à DÉPART, les entreprises des territoires ciblés, comme celles de la MRC des Basques et de la MRC de Témiscouata, pourront diversifier leurs activités afin d'améliorer l'indice de vitalité économique de leur région. Les PME sont des acteurs clés du développement économique de notre région, et ce programme répondra directement à leurs besoins. »

Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata (incluant Les Basques)

Faits saillants :

- DÉPART disposera d'une enveloppe de 75 millions de dollars, jusqu'au 31 mars 2026, pour appuyer les entreprises dans la réalisation de leurs projets de diversification économique au sein des MRC qui sont ciblées.
- L'aide financière attribuée aux PME prendra la forme d'une contribution non remboursable dont le montant sera d'au minimum 15 000 \$ et pourra atteindre 150 000 \$ par projet.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie sur les réseaux sociaux :

- twitter.com/economie_quebec
- facebook.com/EconomieQc
- linkedin.com/company/économie-québec
- youtube.com/c/ÉconomieQuébec
- instagram.com/economieqc

– 30 –

Sources :

Flore Bouchon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Ressources naturelles et
des Forêts et ministre responsable de la région du Bas-
Saint-Laurent et de la région
de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 514 264-1202

Amélie Martineau
Attachée de presse
Bureau de circonscription de la députée de Rivière-du-
Loup–Témiscouata (incluant Les Basques)
Tél. : 418-551-0975

Information :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie, de l'Innovation
et de l'Énergie
Cell. : 418 559-0710
Courriel : relationsmedias@economie.gouv.qc.ca